

10 000 Licences IV ou la vision dépassée de la convivialité !

Au prétexte de redynamiser la vie rurale, le gouvernement, à quelques jours du salon de l'agriculture et à un mois des élections municipales, vient d'annoncer l'autorisation de 10 000 nouvelles licence IV gratuites pour les communes de moins de 3 500 habitants !

Parce que vous comprenez, c'était mieux avant. Quand les campagnes étaient peuplées et que tout le village se retrouvait les jours de marché et le dimanche autour de l'église et du café sous les platanes.

Oui mais, avant, dans les années 60 quand il y avait 5 fois plus de Licence IV et que l'alcool coulait à grand flot, cela se payait également très cher du point de vue de la santé publique. Cette nostalgie passéiste nous semble non seulement illusoire, ces temps sont révolus, mais aussi potentiellement dangereuse pour la santé et allant à rebours des évolutions nécessaires.

La revitalisation de la France rurale qu'envisage Edouard Philippe se rêve conviviale, et c'est bien. Mais elle semble confondre café et débit de boisson, au risque de renforcer l'usage d'alcool, en réduisant la promotion de la convivialité à une accessibilité accrue à l'alcool.

De pareilles initiatives devraient à tout le moins s'accompagner de messages préventifs forts. Or, après le refus du gouvernement de soutenir le Dry January et son incapacité chronique à faire respecter les interdits protecteurs concernant les mineurs, cette nouvelle mesure isolée interroge une fois de plus sur la capacité et la volonté à construire une politique globale de régulation, combinant accessibilité contrôlée aux produits, prévention et réduction des risques.

Pour recréer du lien et sortir la ruralité du marasme, il faut corriger en effet les inégalités sociales et territoriales de santé qui sont autant de facteurs de risques d'addictions.

Pour réintroduire des lieux de convivialité, il faut soutenir les initiatives associatives, culturelles, sportives et ne pas réduire l'« innovation » à une prolifération très « rétro » des Licences IV !

Ce dont la convivialité a besoin, c'est d'inventer ses nouvelles formes d'usage où le plaisir peut s'articuler avec une maîtrise des risques.

Il faut saisir cette occasion de faire évoluer ces lieux de rencontre que sont les cafés. Osons redéfinir une nouvelle licence IV, qui sans prohiber l'usage, s'attache à en réduire les risques en modernisant les formations aux permis d'exploitation pour promouvoir la responsabilité sociétale des exploitants non seulement par rapport à l'ivresse publique ou la protection des mineurs mais aussi sur le repérage précoce des personnes en perte de contrôle et l'articulation avec les dispositifs de prévention et de soins.

Plutôt que de regarder en arrière, regardons devant.

Fédération Addiction

Olivier HUREL –Chargé de projet

o.hurel@federationaddiction.fr

+33 (0)1. 42.28.83.20